



**PROJET DE RECOMMANDATIONS
DE LA DIXIEME RENCONTRE DES POINTS DE CONTACT
POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
ET DES RESPONSABLES EN CHARGE
DE LA MODERNISATION DES ADMINISTRATIONS
DES DOUANES DE LA REGION DE L'ORGANISATION
MONDIALE DES DOUANES (OMD) DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE (AOC)**

Du 24 au 26 septembre 2019, s'est tenue à Kinshasa en République Démocratique du Congo, la 10^{ème} Rencontre des Points de Contact pour le Renforcement des Capacités et des Responsables en charge de la modernisation des Administrations des Douanes de la Région de l'Afrique Occidentale et Centrale, sous le thème : « ***Maitriser la gestion des projets et la mesure de la performance pour une meilleure mise en œuvre de l'Accord sur le Facilitation des Echanges (AFE) et la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf)*** ».

Cette rencontre qui s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique de régionalisation en matière de renforcement des capacités et de modernisation douanière initiée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), a enregistré la participation de quatorze (14) Administrations de douanes représentant leurs pays respectifs, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du BRRC-AOC, du GTR informatique, des Centres Régionaux de formation de Brazzaville et de Ouagadougou, et de la CNUCED.

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- **A la Vice-Présidence et au Secrétariat de l'OMD de :**

- 1- Maintenir l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des Directeurs généraux des Douanes, une séance de sensibilisation sur le leadership et son impact dans le succès de la réforme ;

2- Encourager les Administrations membres de la Région à privilégier le partage d'expériences et de bonnes pratiques notamment dans le cadre du Programme Régional de Coaching ;

- **Au Secrétariat de l'OMD de :**

- 1- Intensifier les initiatives pour rechercher les soutiens en matière de GRH, gestion stratégique et relation avec les parties prenantes pour toute la Région AOC; (Nouvelle)
- 2- Améliorer la coordination avec le BRRC-AOC, dans le traitement et l'analyse des requêtes de renforcement des capacités émanant des Administrations douanières de la Région AOC ;
- 3- Aider la Région à organiser un atelier régional sur les indicateurs clés de la performance en 2019 ;
- 4- Etendre la formation sur la sécurité dans la Région AOC ; (Nouvelle)

- **Au BRRC-AOC :**

- 1- Elaborer à l'attention des Administrations membres et des structures régionales des instruments d'évaluation de la pertinence et de l'impact des activités de renforcement des capacités menées dans la Région AOC ;
- 2- Finaliser les termes de référence révisés des Points de contact en vue de leur adoption à la prochaine réunion du Comité des Experts ; (Nouvelle)
- 3- Mettre en place un Groupe de Travail Régional (GTR) constitué du BRRC, du GTR Informatique et des

Administrations des douanes (Cameroun, de la Cote d'Ivoire et de la Gambie), chargé d'élaborer des indicateurs stratégiques notamment pour la confection des tableaux de bord ; (Nouvelle)

- 3- Organiser un atelier régional sur l'analyse des données ;
- 4- Développer un programme de renforcement des capacités des administrations de douanes en matière gestion des projets ; (Nouvelle)
- 5- Mettre en place un outil d'évaluation des Points de contact ; (Nouvelle)

- **Aux CRFs :**

- d'élaborer leurs stratégies de formation. (Nouvelle)
- Effectuer un bench-marking auprès des autres régions au sujet de la stratégie de redynamisation des centres régionaux de formation AOC.

- **Aux Administrations des douanes membres de la Région AOC :**

- 1- Poursuivre le partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein de la Région notamment dans le cadre du Programme régional de Coaching ;
- 2- Aux Administrations ayant rompu les contrats avec les sociétés d'inspection de poursuivre le partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les autres Administrations de la Région et de produire un rapport sur l'impact de cette réappropriation lors des réunions des Points de Contact ;

- 3- Participer activement dans les délais aux questionnaires et enquêtes provenant notamment de l'OMD et des structures régionales ; (Nouvelle)
- 4- Renforcer leur capacités en matière de gestion des projets ; (Nouvelle)
- 5- Elaborer une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf ; (Nouvelle)
- 6- Participer activement aux Comités Nationaux de Facilitation des Echanges ; (Nouvelle)
- 7- Développer et mettre en place une stratégie d'analyse des données conformément au Manuel de l'OMD sur l'analyse des données. (Nouvelle)

- **Aux Points de Contact :**

- 1- Informer dans les meilleurs délais le BRRC-AOC des accords de collaboration conclus par leurs Administrations en mentionnant les pays partenaires et les domaines de collaboration ;
- 2- Elaborer et transmettre au Secrétariat de l'OMD et BBRC-AOC un rapport de synthèse des activités de renforcement des capacités au plus tard fin novembre de chaque année, en vue de l'élaboration du rapport annuel d'activités de l'OMD. (Nouvelle)

Fait à Kinshasa, le 26 septembre 2019

Les participants